

## **Directive**

## Concernant les subventions octroyées dans le cadre du « Fonds communal pour les énergies renouvelables et le développement durable »

Cette directive a pour but de préciser les conditions d'octroi des subventions du fonds cité ci-dessus.

Approuvé par le Conseil communal dans la séance du 8 juin 2023.

Domaine bâtiments	Montants	Conditions
Capteurs solaires	33% de la	Puissance maximum subventionnée 15 kWc , autoconsommation obligatoire.
photovoltaïque	contribution	Il n'y a pas de subvention pour les constructions neuves.
	Pronovo (max.	
	Fr. 1'000)	
CECB+	Fr. 400	Sous réserve de la confirmation de la subvention du Canton.
		Ne peut pas être accordée en cas de vente de l'habitation.
Remplacement d'un	Fr. 1'000	Sous réserve de la confirmation de la subvention du Canton
chauffage à mazout, gaz		
ou électrique par un		
chauffage énergie		
renouvelable (PAC, bois)		
Batterie de stockage	Fr. 500	Uniquement si installation photovoltaïque et cumulable avec la contribution attribuée en cas de capteurs photovoltaïques
Boiler PAC (chauffe-eau	Fr. 500	
ECS – eau chaude		
sanitaire)		
Domaine électroménager	Montants	Conditions
Réfrigérateur,	10% maximum	Subvention pour appareils ayant la classe énergétique A
congélateur, lave-linge,	Fr .200	La subvention est allouée pour le remplacement d'un ancien appareil.
sèche-linge, lave-		L'achat d'un appareil supplémentaire n'est pas subventionné.
vaisselle, plaque à		L'achat de l'appareil est effectué auprès d'un magasin enregistré en Suisse, de préférence dans la région.
induction		Pour le même type d'appareil, un délai de 6 ans doit être respecté pour l'obtention d'une nouvelle subvention.
Domaine mobilité	Montants	Conditions
Abonnement général ou	10%	Sur présentation de l'abonnement.
abonnement de parcours		

Vélo électrique	20%, maximum	- Un type d'objet par personne physique, âge minimum requis 16 ans.
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Fr. 300	- Le demandeur certifie qu'il acquiert le véhicule électrique pour ses propres besoins.
		- Achat d'un véhicule neuf auprès d'un marchand de cycle spécialisé sur le canton de Vaud. Commande sur internet et
		vente entre particuliers exclus.
		Délai d'attente pour une nouvelle demande : 7 ans
Vélo adulte	20%, maximum	Délai d'attente pour une nouvelle demande : 7 ans
	Fr. 100	
Borne de recharge pour	Fr. 300	Uniquement si installation photovoltaïque et cumulable avec la contribution attribuée en cas d'installation de capteurs
véhicules électriques		photovoltaïques et de batterie de stockage
Domaine manifestation	Montants	Conditions
Vaisselle réutilisable	50%, maximum	Manifestation se déroulant dans la commune de Bavois et uniquement pour vaisselle en location
	Fr. 200	
Domaine nature	Montants	Conditions
Remplacement des haies	Fr. 50/ml, max.	Espèces subventionnées :
de thuyas ou laurelle par	Fr. 500	https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/faune_nature/fichiers_pdf/Bo%C3%AEte_%C3%AO_outil
des espèces indigènes		s pour les communes/Fiche C10 haies essences indigenes.pdf
		Voir les conditions spécifiques sur le formulaire de demande.

## Conditions:

- Les demandes concernant les bâtiments ainsi que la nature sont soumises à autorisation et ces dernières doivent être reçues avant le début des travaux.
- Pour les autres demandes, elles doivent être demandées et acceptées avant l'achat.
- La subvention est versée sur présentation des factures justificatives (à l'achat ou après les travaux).
- Une fois la subvention accordée par la commune un délai de 2 ans est accordé pour faire la demande de remboursement.
- Une seule subvention accordée par domaine, par ménage et par année.

## A noter:

Les demandes sont enregistrées en fonction de la date de réception par la commune.

Si le fonds est épuisé, la demande traitée par ordre d'arrivée et sera subventionnée sur les années suivantes.

Municipalité se réserve le droit d'adapter les montants indiqués en fonction de l'évolution du fonds. En cas de modification, une information sera fait population (site internet, bulletin, pilier publique).	te à